

ORIENTATION STRATÉGIQUE FPT EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

Préambule

Aux yeux du monde, le Canada doit pour une grande part son succès aux compétences, au dur labeur et à l'enthousiasme des immigrants et des réfugiés. Les immigrants ont apporté au Canada de nouvelles idées et compétences qui ont renforcé nos collectivités et amélioré notre capacité d'innover à l'échelle locale ainsi que sur le marché du travail mondial. L'immigration a par ailleurs contribué à nous inspirer un plus grand respect pour la diversité culturelle, et a favorisé la compréhension entre les peuples.

Les pays et les collectivités se livrent une concurrence de plus en plus vive à l'échelle mondiale pour attirer les investissements, les compétences et les talents. Le Canada devra à l'avenir être plus attentif au dynamisme et à l'apport des immigrants pour relever les défis qui se présenteront, notamment pour faire face au vieillissement de sa population ainsi qu'aux besoins en main-d'œuvre qui se manifesteront aux niveaux local, régional et sectoriel.

Énoncé de vision

Fidèles à leur tradition d'ouverture aux immigrants et aux réfugiés, le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux travailleront de concert pour promouvoir la destination attrayante que représente le Canada. Ils mettront en outre sur pied et exécuteront des programmes propres à optimiser, dans toutes les régions du pays, l'apport des immigrants et des réfugiés ainsi que les perspectives qui s'offrent à eux, cela tout en assurant la sécurité du Canada et son dynamisme dans l'économie mondiale.

Principes

De façon à mettre en œuvre cette vision, les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux conviennent de * :

- collaborer dans les domaines d'intérêt commun et de compétence partagée, notamment en se mettant à l'écoute des intervenants intéressés grâce à la tenue, s'il y a lieu, de consultations mixtes;
- respecter les rôles et responsabilités de chaque gouvernement, y compris les responsabilités reconnues au Québec dans l'Accord Canada-Québec et d'autres ententes en vigueur;
- collaborer pour assurer la sécurité du Canada.

*Sans participer à la démarche proposée, le Québec salue l'initiative du gouvernement fédéral, des provinces et territoires qui correspond, dans ses grandes lignes et à peu de choses près, aux positions prises par lui sur ces questions dans son Plan d'action 2004-2007 *Des valeurs partagées, des intérêts communs* (Ce document est disponible sur le site web du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles). D'ailleurs, ce plan est conforme aux pouvoirs et responsabilités du Québec reconnus dans l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains. Le Québec continuera de partager ses meilleures pratiques avec les autres provinces et les territoires.

Objectifs

Pour réaliser cette vision, les ministres ont convenu de poursuivre les objectifs suivants :

- **Croissance et prospérité économiques** : contribuer à la prospérité économique du Canada en veillant à ce que le programme d'immigration réponde aux besoins du marché du travail local et national, et en attirant plus efficacement les immigrants qualifiés qui réussissent, cela dans une conjoncture internationale dynamique et compétitive.
- **Renforcer le tissu social** : Favoriser la réunification des familles, et renforcer ainsi la contribution que les immigrants apportent à la vie économique, sociale et culturelle du Canada et de ses régions.
- **Soutenir la tradition humanitaire du Canada à l'étranger** : Diriger les efforts de protection du Canada là où les besoins sont les plus grands, affirmer notamment la volonté du Canada de soutenir les efforts que fait la communauté internationale pour secourir les personnes ayant besoin d'être réinstallées.
- **Améliorer la situation des immigrants** : Renforcer les partenariats et les programmes nécessaires pour assurer la bonne intégration des immigrants sur les plans social et économique, tout en aidant à optimiser leur apport et leurs compétences.
- **Fournir aux clients un service rapide et efficace** : Adopter un modèle axé sur les clients, qui tient adéquatement compte des intérêts de toutes les parties (immigrants, collectivités et employeurs). Améliorer la prestation et la conception des programmes, pour qu'ils répondent aux besoins et suivent l'évolution de la conjoncture mondiale (notamment les mutations technologiques), et qu'ils contribuent au développement social et économique du Canada ainsi qu'à son dynamisme culturel
- **Rétention et régionalisation** : Aider tous les gouvernements intéressés à attirer et à retenir les immigrants qui aideront à répondre aux besoins particuliers de leurs collectivités.

- **Renforcer les spécificités linguistiques du Canada** : répondre aux besoins indiqués, le cas échéant, par les collectivités de langue officielle en situation minoritaire, dans chaque province et territoire.

Priorités

Pour atteindre ces objectifs tout en respectant les principes sous-jacents, sont fixées les priorités ci-après qui peuvent être réalisées conjointement ou individuellement.

Amélioration de la sélection

- Planification pluriannuelle

- Établissement d'une catégorie économique au Canada

- Questions liées à la composition du mouvement

- Répondre aux besoins particuliers des marchés du travail locaux
- Viser la main-d'oeuvre hautement qualifiée, les étudiants diplômés, les métiers spécialisés et les travailleurs temporaires

- Promotion et recrutement

- Promouvoir de façon plus efficace et dynamique à l'étranger la destination de choix que représentent le Canada et l'ensemble de ses régions

Amélioration de la situation des immigrants

- Tirer le meilleur parti possible des compétences des immigrants
- Relancer le modèle d'affectation des fonds pour l'établissement
- Améliorer l'information dont les immigrants disposent sur le Canada et ses régions, avant et après leur arrivée, de manière à renforcer ainsi les stratégies visant à attirer, intégrer et retenir les immigrants

Intensification de la régionalisation

- Mettre au point des initiatives et des stratégies de régionalisation pour que les économies locales soient plus en mesure de profiter des avantages de l'immigration

Amélioration du service à la clientèle

- Traitement plus rapide et répondant mieux aux besoins
- Améliorer la gestion de la demande
- Réduire les temps d'attente
- Rationaliser le système d'octroi de l'asile au Canada